



Paris, le 11 février 2014

Les déclarations et propos sur la question du genre nous concernent directement en tant que membres d'une association de scoutisme laïque, partenaire de l'éducation nationale, et pratiquant la coéducation filles/garçons depuis 50 ans.

Parler du genre ce n'est pas s'immiscer dans l'éducation des familles qui sont seules responsables de leurs choix éducatifs, c'est s'interroger sur la place et le rôle des femmes dans la société, c'est constater que dans notre pays, filles et garçons, hommes et femmes ne sont pas placés à égalité de droits par la construction de l'organisation sociale.

Nous devons rappeler constamment que filles et garçons doivent avoir les mêmes possibilités de développement et que notre rôle d'éducateur est de permettre à chacun d'exprimer ses potentialités et de prendre sa place de citoyen dans la société sans être discriminé par rapport à son genre.

Vous trouverez ci-après le communiqué signé des 20 associations du Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE) dont l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF) est membre. Dans l'année où les EEDF vont célébrer les 50 ans de coéducation statutaire, nous soutenons et diffusons largement cet appel du CAPE.

Le Comité directeur (conseil d'administration)

Ceux qui combattent l'égalité de dignité entre filles et garçons participent à la régression de l'humanité.

Les associations constitutives du Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole publique (CAPE), mouvements d'éducation populaire et d'éducation nouvelle, mouvements pédagogiques, dénoncent avec la plus grande vigueur et fermeté les désinformations grossières à l'encontre des dispositifs « ABCD de l'égalité ¹ » d'une part et les manœuvres d'intimidation des plus violentes à l'encontre des enseignants-es, des parents et des acteurs de terrain impliqués.

C'est à dessein que, par le mensonge et l'amalgame, quelques groupes extrémistes et réactionnaires sèment trouble et confusion, portés par une logique de clivage de notre société. C'est aussi une vision totalement rétrograde de l'Ecole, alors réduite à l'instruction absurdement dissociée de ses missions d'éducation et d'émancipation qui est ainsi véhiculée.

Qu'on le veuille ou non, les hommes et les femmes n'ont pas la même place dans la société (salaires, métiers, pouvoir..), c'est un fait et des études le prouvent. Personne ne peut ignorer les statistiques et les réalités qu'elles décrivent. Mais rien ne justifie ces inégalités et leur cortège de discriminations à l'œuvre ! Nous nous devons donc de faire partager les valeurs et principes fondateurs de la république démocratique, inscrits dans la constitution et le droit, au premier rang desquels l'égalité. C'est en cela que l'éducation contre les préjugés et les discriminations a toujours été au programme de l'école républicaine.

En effet, l'éducation à l'égalité s'attache à inscrire dans les pratiques, dans les comportements et les représentations des enfants et des jeunes cette égalité grâce à l'apprentissage d'un regard délivré des préjugés, déjouant les stéréotypes, basé sur la reconnaissance de l'égalité de dignité entre filles et garçons, ainsi que sur le respect, non négociable, de soi et de l'autre.

Nous, mouvements d'éducation, mouvements pédagogiques, laïques et acteurs de terrain affirmons que seul l'accès à l'information et aux savoirs permet à chacune et chacun de se construire pour l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

Lutter contre les inégalités est l'un des fondements de l'Ecole Républicaine. C'est un enjeu de démocratie, de progrès social garant d'un accès aux droits pour toutes et tous.

C'est cette société là à laquelle nous aspirons, sans crainte, car elle respecte la dignité humaine.

Contact presse : Jean-Luc CAZAILLON

06 89 52 53 16

jean.luc.cazailon@cemea.asso.fr

¹ Le dispositif ABCD égalité a été élaboré par le ministère de l'Education nationale et le ministère des Droits des femmes et lancé en expérimentation de la grande section de maternelle au CM2 dans 10 académies. Sous réserve des évaluations, il sera généralisé à la rentrée 2014. Ce dispositif offre aux enseignants des outils et des ressources pour aider à la prise de conscience des préjugés, dans et hors la classe, et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.